

Convention annuelle & Assemblées générales 2023

Paris, le 11 mai 2023

La Convention annuelle de l'ANACOFI – un rendez-vous incontournable, un succès qui dure !

Elle s'est tenue au Carrousel du Louvre le 6 avril avec pour thème : « 15 ans d'évolution, pour quel résultat ? ».

- Elle a rassemblé **1200 membres et invités** et **70 exposants**. Parmi eux, étaient présentes, nombres d'organisations caritatives ou culturelles (*Fonds de dotation du Louvre, France Tutelle, Institut imagine et l'Institut du cerveau et de la moelle épinière*)
- **3 tables rondes et 2 Keys Notes avec invités de prestige** animés par **David BARROUX**, rédacteurs en chef *Les Echos Entreprises* ont précédé les **Assemblées Générales**.

Duo Réforme du courtage

- **Martin LANDAIS**, Sous-Directeur Assurance de la *Direction Générale du Trésor* et notre Président Confédéral
- **David CHARLET** ont débuté la convention avec un duo sur « la réforme du courtage ».

Ils ont ensemble rappelé le projet, son utilité et son avancement. Au sortir de la délicate campagne d'inscription de masse des courtiers et leurs mandataires ils ont également envisagé la phase suivante, qui commence et impliquera une collaboration de toutes les parties concernées.

Key note

La Ministre, **Olivia GRÉGOIRE**, chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, nous a fait l'honneur de transmettre un message de la place primordiale de nos adhérents sur le marché. Elle a rappelé qu'elle comptait sur nous pour poursuivre la dynamisation de l'investissement.

La première table ronde

- **Faustine FLEURET**, Présidente d'*ADAN* ;
- **Damien GUERMONPREZ**, Président *FPF* ;
- **Frédéric VINOVSKY**, Médiateur du Crédit aux Entreprises & Secrétaire Général Adjoint *ACPR*
- **Valéria FAURE-MUNTIAN**, Déléguée Générale de l'ANACOFI

Après avoir constaté la particularité du contexte économique actuel : impact de la COVID, le remboursement des PGE, la remontée des taux d'intérêt et les tensions qui apparaissent, nos intervenants se sont demandés comment mieux accompagner les entreprises françaises dans ce moment charnière. D'après **Frédéric VINOVSKY**, la situation est globalement satisfaisante, de par la résilience des entreprises et l'accompagnement de l'État ayant permis en 2021 une forte croissance et un endettement bien maîtrisé. Néanmoins, le débat a mis en évidence que la pandémie a accéléré la transition digitale et qu'une **modernisation** du secteur était impérative. En effet, la **digitalisation du métier** est une nécessité, que ce soit au regard des typologies de financement, mais également au regard de leur quotidien, car les clients finaux demandent de plus en plus de clarté et de distancié. Aujourd'hui, 8% des Français détiennent des cryptos actifs et recherchent des services auprès de leurs intermédiaires habituels sans tout à fait trouver de réponse à leurs besoins. Ceci implique de la part des intermédiaires une transformation qui ne saurait s'opérer sans garantir une certaine sécurité. La **pédagogie et l'information sont donc des éléments essentiels**. Nos intervenants s'accordent à dire que la priorité est **de former et d'informer** les intermédiaires pour qu'ils soient plus à l'aise avec ces nouvelles technologies et moyens de financement.

Deuxième table ronde

- Madame la députée, **Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT**, Vice-présidente de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire
- Maître **Hervé SARAZIN**, de l'*Etude THIBIERGE* et Président du Comité de contentieux de la Chambre des notaires de PARIS
- **Jean-Jacques OLIVIE**, Président *ANACOFI-IMMO*
- **Pascal LABIGNE**, Vice-Président *ANACOFI-COURTAGE / Collège IOBSP*

Ils ont abordé les problématiques du marché immobilier. Après plusieurs années hors norme avec des taux d'intérêts du crédit relativement bas, un ralentissement de l'immobilier direct et indirect (SCPI) se fait sentir. Le marché est en train de se transformer même s'il n'impacte pas encore les notaires. Un constat de pénurie de bien dans le neuf commence à émerger. Les promoteurs n'arrivent plus à faire face à l'augmentation des coûts, conséquence de crises successives, et sont obligés de stopper des programmes. L'inflation, l'augmentation des taux d'intérêts et la problématique du taux d'usure impactent le pouvoir d'achats et rendent attentistes les Français. Pour nos intervenants, il faut être à l'écoute des propositions innovantes des acteurs du secteur et considérer le rôle de conseil et d'accompagnants de nos professionnels.

Troisième table ronde

- **Céline MAHINC**, Administratrice *ANACOFI-IMMO* ;
- **Jean-Louis PICOLLO**, Président *ANACOFI Section CFE* ;
- **Guy COHEN**, Président *ANACOFI-SYNDICAT* et Vice-Président *ANACOFI* ;
- **Patrick GALTIER**, Président *ANACOFI-CIF* et
- **Nebojsa SRECKOVIC**, Secrétaire Général *ANACOFI*.

Pour chacun d'entre eux, tous les corps d'activités que représente l'ANACOFI gardent encore les séquelles de la COVID. Les CIF reprennent contact avec leurs clients, le marché financier se remet progressivement. Pour le conseil en finance d'entreprise, le marché a été difficile. Les chefs d'entreprises s'autocensurent et n'investissent plus. Les taux d'intérêts ont augmenté et les banques resserrent désormais les conditions d'attribution de crédit. La réglementation évolue et les autorités de tutelles sont de plus en plus répressives. Beaucoup de combats sont menés actuellement pour la survie et la pérennisation du métier.

Par ailleurs, il est notable que la « réforme du courtage » a amené de nouveaux adhérents. Dans le secteur immobilier, ce qui a été remarquable en 2022 est le manque de représentativité de l'immobilier patrimonial, que notre syndicat tâche de faire entendre.

Il convient de noter, qu'au sein de notre organisation, plusieurs changements ont été opérés. Les équipes ont été renforcées à tous les niveaux. Une Déléguée Générale a été embauchée afin de renforcer l'architecture des associations. Pour 2023, l'un des objectifs majeurs sera l'optimisation de la digitalisation (finalisation du CRM) mais aussi la mise en place de nouveaux supports de formations permettant à nos adhérents de suivre au mieux les nouvelles mises en place réglementaire.

Assemblées Générales

Dans l'après-midi, nos membres ont pu assister à la présentation de notre Président Confédéral et ont participé aux Assemblées Générales. L'allocution de notre Président, **David CHARLET**, aura été l'occasion de faire le point sur notre situation, de présenter nos actions en cours et d'annoncer nos objectifs pour 2023.

Les mandats de trois des présidents de nos associations et syndicats arrivaient à échéance. Merci à ceux qui ont rendu leurs mandats et nous nous félicitons des élections ou réélections par nos membres de :

- **Nebojsa SRECKOVIC** pour son élection à la présidence de l'*ANACOFI-CIF*, il remplace ainsi **Patrick GALTIER**
- **Sébastien BAREAU** prend la tête de l'*ANACOFI-IMMO* et remplace **Jean-Jacques OLIVIE**.
- **David CHARLET** reste quant à lui Président *ANACOFI Confédérale*, mais abandonne ses fonctions de Vice-Président de l'*ANACOFI-CIF* et prochainement celle de Président de l'*ANACOFI-COURTAGE*, il sera remplacé par **Pascal LABIGNE**.

Bureaux 2023

ANACOFI



David CHARLET
Président



Guy COHEN
Vice-Président



David GANDAR
Trésorier



Nelson CASTANEDA
Secrétaire



Valéria FAURE-MUNTIAN
Déléguée Générale

ANACOFI-CIF



Nebojsa SRECKOVIC
Président



Patrick GALTIER
Vice-Président



David GANDAR
Trésorier



Nelson CASTANEDA
Secrétaire

ANACOFI-COURTAGE



David CHARLET
Président



Pascal LABIGNE
Vice-Président IOBSP



Olivier RENARD
Vice-Président IAS



Philippe de Muizon
Trésorier



Thierry LEMAIRE
Secrétaire

ANACOFI-IMMO



Sébastien BAREAU
Président



Yann GAGNIER
Vice-Président



Céline MAHINC
Vice-Présidente



David GANDAR
Trésorier



Jean-Yves GATE
Secrétaire

ANACOFI-SYNDICAT



Guy COHEN
Président



Bernard COHEN-HADAD
Vice-Président



Gianni ROMEO
Trésorier

Pour clore nos échanges, un cocktail a été offert à nos membres et invités.